



CONSEIL GENERAL DE GUYANE

DISCOURS DE POLITIQUE GENERALE

Alain TIEN-LIONG

Séance plénière

15 AVRIL 2008

■ Environnement austère

- Chômage de + 25%
- Diminution de la participation de l'État dans la rémunération des TOS
- Les dernières réformes du gouvernement

■ Faibles moyens financiers

- Augmentation de la masse salariale sans compensation
- Gestion des RMI sans moyen à la hauteur des besoins
- Dotation globale ne tenant pas compte des réalités guyanaises

- **Garder un esprit d'initiative,**
- **Demeurer ambitieux pour notre territoire,**
- **Faire des choix pour des engagements d'avenir tout en remplissant nos principales missions.**

Initiative

Ambition

Engagement

MISSION...

■ Des domaines d'intervention très variés :

□ Action sociale

- En faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille, et des personnes en difficulté ...

□ La santé

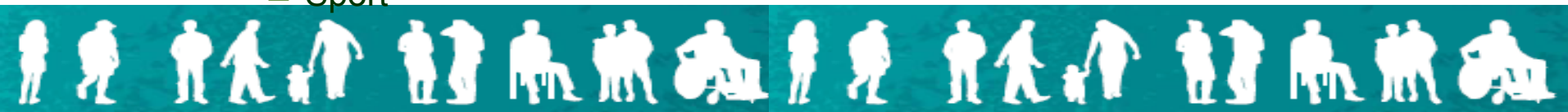
- Démoustication
- Études et recherches en santé publique
- Protection maternelle et infantile...

□ Implication dans le développement de la Guyane

- Agriculture,
- Éducation et action sanitaire
- Transports et infrastructures routières

□ Valoriser nos atouts

- Environnement
- Patrimoine
- Culture
- Sport



Nous devons être des bâtisseurs

*Cultiver une
nouvelle
mentalité*

**Lutter contre
l'exclusion
sous toutes
ses formes**

**Redonner à
la famille le
sens des
valeurs et de
la dignité**



Stratégie gagnante

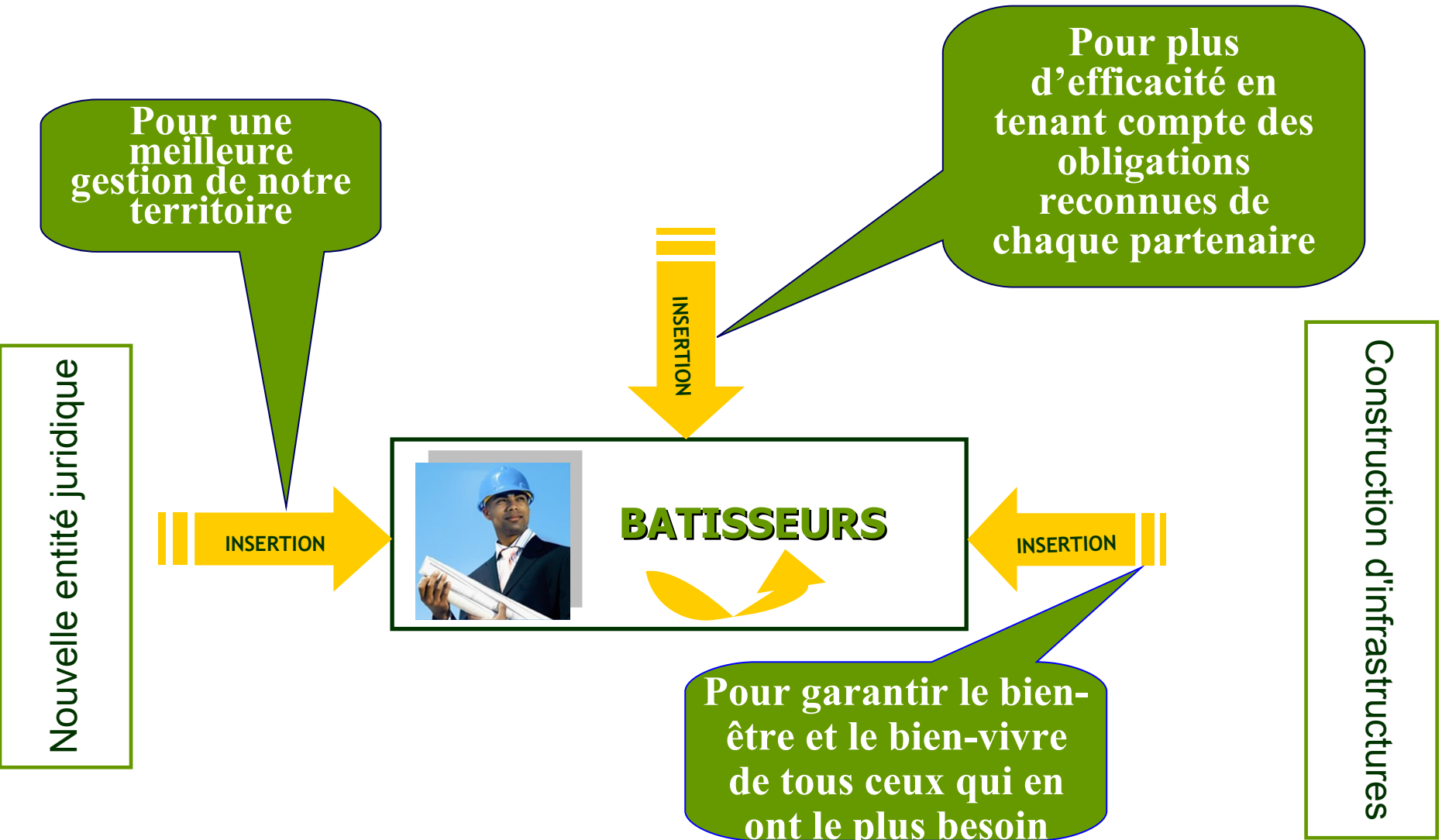


**Faire preuve
d'ingéniosité
et d'imagination**

**Stratégie Gagnante
pour **assurer nos
compétences****

**Rétablir une juste
répartition des
responsabilités
dans certains
domaines
d'intervention**

Trois grands axes d'action



I. Construction d'infrastructures

- **Nous ne pourrons pas tout accomplir en trois ans.**
 - Mais nous devons impulser une dynamique nouvelle en veillant d'une façon permanente à l'état d'avancement de nos projets.

- **Concernant l'éducation**
 - Effort maintenu en matière de construction, d'extension et de réhabilitation des collèges.

- **En terme d'infrastructures départementales**
 - Réhabiliter les routes départementales existantes,
 - Porter la réflexion sur la problématique du désengorgement de notre réseau routier,
 - Accentuer les programmes de la réhabilitation de nos aérodomes départementaux,
 - Travailler tant sur le projet d'aménagement du vieux port de Cayenne que sur celui de la gare routière de Cayenne sans oublier l'organisation du transport urbain et inter urbain.

I. Construction d'infrastructures



- **En matière d'infrastructures de santé,**
 - Concrétiser le projet de création d'un pôle social à Saint-Laurent
 - Procéder également à l'acquisition des bureaux de la MDPH (Maison des handicapés).

- **Pour l'aménagement rural,**
 - Finaliser avec toutes les communes de Guyane, la création du Syndicat Mixte d'électricité en Guyane,

➔ *La réalisation de toutes ces infrastructures doit nous permettre d'accomplir notre politique de lutte contre l'exclusion...*

II. Élaboration de politiques partenariales

Il est primordiale de clarifier les relations avec tous les partenaires institutionnels, associatifs de l'action sociale en prenant en considération les compétences et les pouvoirs reconnus aux uns et aux autres.

- La définition des modalités d'interventions des différents partenaires devra figurer dans un dispositif de type « **charte départementale des services sociaux** ».
- Prolongation de notre action facultative d'aides financières, en complément des apports des communes et de la CAF.
- **En matière de santé publique,**
 - Améliorer et moderniser sur tout le territoire notre dispositif opérationnel
 - Valoriser l'action de nos agents sur le terrain

II. Élaboration de politiques partenariales

- **La politique sportive s'inscrit dans ce schéma de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale et d'amélioration du cadre de vie. Pour cela nous devons :**
 - Octroyer des subventions aux associations et ligues sportives
 - Mettre à disposition gracieuse des installations sportives départementales pour les associations sportives
 - Accompagner financièrement des communes pour moderniser et sécuriser leurs infrastructures sportives
 - Mettre en place une stratégie de développement maîtrisée des sports natures dans un objectif de développement durable.

La politique culturelle, préconisée s'inscrit dans un concept de valorisation de l'expression artistique et d'acquisition de savoir-faire pouvant conduire au développement de potentialités artistiques et professionnelles. Cette politique doit nous permettre d'atteindre notre objectif de lutte contre l'exclusion. Car la culture doit être pour nous un outils d'insertion...

II. Élaboration de politiques partenariales

■ **Le développement durable**

- Rechercher comment adapter ce concept à nos réalités.
- Nous devons protéger et veiller à notre environnement, en préconisant l'utilisation de matériaux spécifiques et en respectant les critères relatifs à ce concept dans nos constructions et dans les projets dont nous apportons une garantie financière.

■ **L'économie sociale et solidaire** est en lien avec le développement durable.

- Nos compétences nous cantonnent dans le développement rural mais nous devons aller au delà car il s'agit de solidarité. Il convient de proposer des actions d'insertion par l'économie.

III. Participation à la construction d'une nouvelle entité juridique

- Relancer le débat sur l'évolution institutionnelle en réactivant la commission mixte Conseil Général / Conseil Régional,
- Organiser les différents congrès pour entériner les décisions prises par les élus guyanais
- Entamer les démarches auprès du gouvernement pour aboutir à la consultation de la population de Guyane.
- **La prise en compte de la coutume**
 - Le fait coutumier est incontestable dans notre pays et nous aurions tout à gagner à lui donner une reconnaissance légale. Il nous appartient dès maintenant d'instaurer le dialogue afin de définir le rôle de chacun dans le cadre actuel mais aussi dans l'évolution des institutions que nous préconisons

III. Participation à la construction d'une nouvelle entité juridique

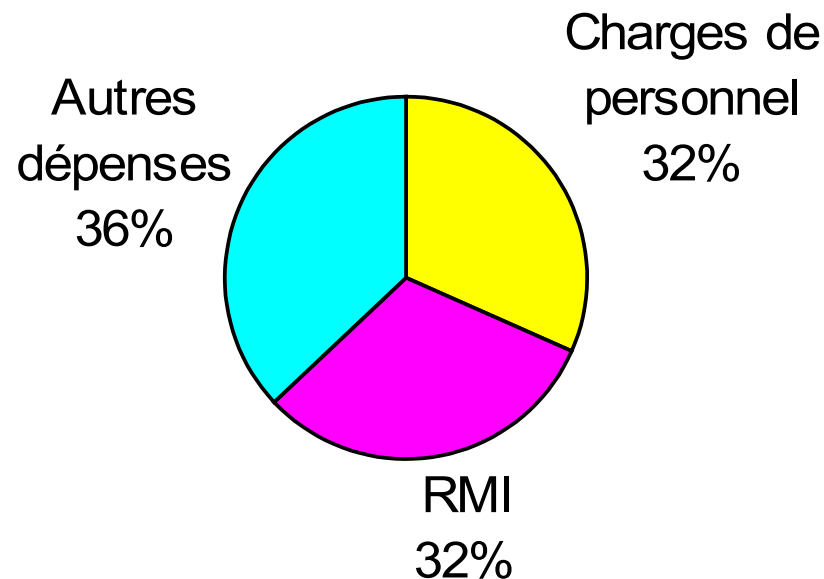
- **La mobilisation du personnel** du Conseil Général reste l'élément important dans la réussite de ces projets avec...
 - La Garantie des conditions de travail optimum
 - La mutualisation de vos compétences
 - Le projet de construction du **Centre Administratif Départemental** qui demeure une de nos priorités



J'attends donc en retour de vous une réelle appropriation des missions du Conseil Général et une motivation particulière pour participer à la réussite des actions de cette nouvelle vague d'homme politique de notre collectivité.

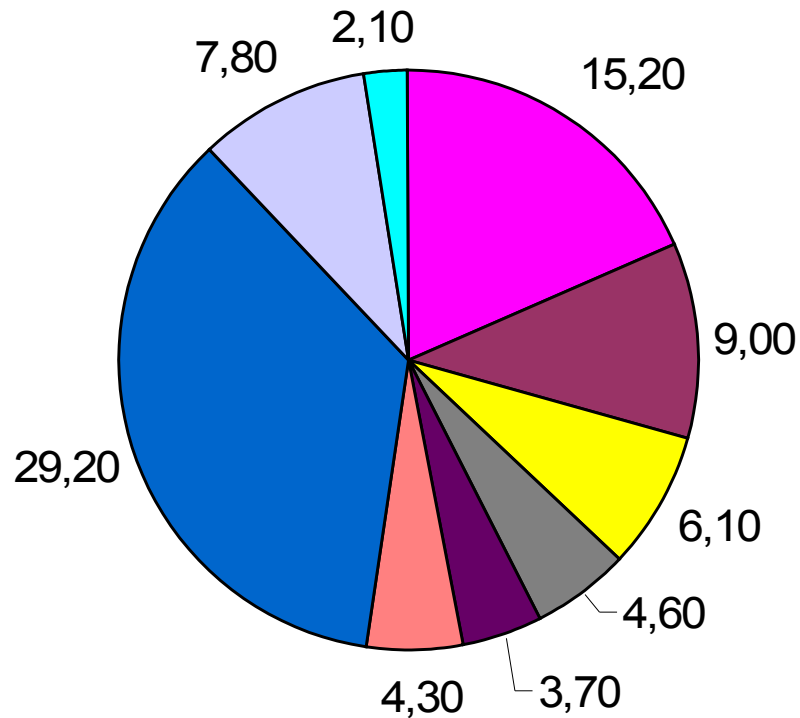
Le fonctionnement

- **Les dépenses** de la section de fonctionnement du budget primitif 2008 peuvent être regroupées en trois grandes parties



Le fonctionnement

- **Les autres dépenses** sont réparties de la façon suivante:



- Transports
- Agence départementale d'Insertion
- Service Incendie et Secours
- Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Enseignement
- Dette et charges exceptionnelles
- Action sociale et médico-sociale
- Fonctionnement des services
- Autres dépenses

- **Les recettes de fonctionnement** sont constituées :
 - Des impôts locaux : 51,0 M€
 - Des taxes : 61,6 M€
 - Des dotations et subventions : 53,0 M€
 - Des compensations du RMI : 60,6 M€
 - Des autres recettes : 7,6 M€

- **Les recettes totales de fonctionnement sont de 233,8 M€**

■ Pour la section d'investissement

□ Les ressources sont principalement constituées:

- du FCTVA,
- de la dotation départementale à l'équipement des Collèges,
- de subventions(Etat, FEDER)
- d'un emprunt (2 M€)
- du prélèvement de la section de fonctionnement de 11,6 M€

■ **Les dépenses totales d'investissements s'élèvent donc à hauteur de 31,4 M€.**

- **Les crédits de paiement de 31,4 M€** sont représentés par:
 - **2,980 M€** en subventions d'équipement
 - **3,9 M€** pour le capital des emprunts
 - **24,538 M€** pour les dépenses d'équipement dont 10,6 M€ pour la construction des collèges et 8,06 M€ pour les routes.

- **Les autorisations de programmes**, quant à elles, s'élèvent à :
 - **40,130 M€** pour les collèges
 - **29,3 M€** pour le réseau routier
 - **4,0 M€** pour les communes
 - **10,124 M€** pour les bâtiments départementaux
 - et **5 M€** pour les aérodromes.

Les facteurs clés de notre succès

✓ **Travailler dans la
cohésion**

✓ **Ingéniosité &
Imagination**



✓ **Mutualisation &
Synergie**

✓ **Connaissance de
nos obligations
légales**

MERCI
MERCI
DE
DE
VOTRE
VOTRE
ATTENTION
ATTENTION